



Rapport de résultats 2023 + T1 2024

Programme de Lutte contre les Violences Sexuelles- PLVS

RDC 14 19 111



Table des matières

1	ACRONYMES.....	5
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1	FICHE D'INTERVENTION.....	6
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	8
2.2.1	<i>Pertinence.....</i>	<i>8</i>
2.2.2	<i>Efficacité.....</i>	<i>8</i>
2.2.3	<i>Effcience</i>	<i>9</i>
2.2.4	<i>Durabilité potentielle.....</i>	<i>9</i>
2.2.5	<i>Conclusions</i>	<i>10</i>
3	SUIVI DES RESULTATS	11
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	11
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel.....</i>	<i>11</i>
3.1.2	<i>Contexte de gestion.....</i>	<i>11</i>
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	13
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>13</i>
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>13</i>
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	15
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>15</i>
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	<i>15</i>
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>16</i>
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	16
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>16</i>
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	<i>17</i>
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>17</i>
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	19
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>19</i>
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	<i>19</i>
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>20</i>

1.1	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	21
1.1.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	21
1.1.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	21
3.5.4	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
1.2	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5	22
1.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	22
3.5.5	<i>État d'avancement des principales activités</i>	22
3.5.6	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
4	SUIVI BUDGETAIRE	24
5	RISQUES ET PROBLEMES	25
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	30
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	30
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	30
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	31
7	THEMES TRANSVERSAUX	31
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	31
7.2	GENRE	31
7.3	DIGITALISATION	32
7.4	EMPLOI DECENT	32
8	LEÇONS APPRISSES	32
8.1	LES SUCCES	32
8.2	LES DEFIS	32
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE	33
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	33
9	PILOTAGE	34
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION	34
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	35
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES	36
9.4	RECOMMANDATIONS	36
10	ANNEXES	37

10.1	CRITERES DE QUALITE	37
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	42
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL).....	42
10.4	APERÇU DES MORE RESULTS.....	42
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	43
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	43

1 Acronymes

ACC	Accord Cadre de Coopération
ASC	Accord Spécifique de Coopération
AS	Aire de Santé
AT	Assistance Technique (ou Assistant Technique)
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
BCZS	Bureau Central de la Zone de Santé
CA	Conseil d'Administration
CCQ	Comité de Contrôle de la Qualité
CCT	Comité de Coordination Technique
CdS	Convention de Subsidés
CISM	Centre Intégré de Services Multisectoriels
COPIL	Comité de Pilotage
CSR	Centre de Santé de Référence
CU	Contrat Unique
COMPAR	Comité de Partenaires de la Coopération Belgo-Congolaise
DPS	Division Provinciale de la santé
DTF	Document Technique Financier
ECZS	Equipe Cadre de Zones de santé
Edubase	Education de base
FBP	Financement basé sur la performance
GAP	Groupe bénévole d'acteurs de Prévention des Violences sexuelles
GIBS	Groupe Inter Bailleurs Santé
GT AMS	Groupe de Travail Assistance Multi-Sectorielle
GTGP	Groupe Thématique Genre Provincial
HGR	Hôpital Général de Référence
IST	Infection Sexuellement Transmissible
KIT PEP	Kit Prophylaxie Post Exposition
MP	Marché Public
MSP	Ministère de la Santé Publique
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPA	Organisations Paysannes
OSC	Organisation de la Société Civile
PADP	Programme d'appui aux Divisions Provinciales et les Zones de la Santé
PANC	Programme d'appui au Niveau Central
PAO	Plan d'Action Opérationnel
PDDS	Plan Directeur de Développement Sanitaire
PEC	Prise En Charge
PLVS	Programme de Lutte contre les Violences Sexuelles
PNDS	Plan National de Développement du Secteur santé
PNSM	Programme National de Santé Mentale
PNSR	Programme National de Santé de la Reproduction
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RH	Ressources Humaines
RDC	République Démocratique du Congo
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
SDSR	Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SMCL	Structure Mixte de Concertation locale
SNLVSBG	Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
SPSS	Santé et Protection Sociale en Santé
SVS	Survivante de Violence Sexuelle

TGI	Tribunal de Grande Instance
UCL	Université Catholique Louvain-la-Neuve
UGAND	Université de Gand
UNIKIS	Université de Kisangani
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre
VSBG	Violence Sexuelle et celles basées sur le Genre
VS	Violence sexuelle
V(S)VS	Victimes (et survivantes) de Violences sexuelles
ZS	Zones de Santé

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES– PLVS
Code intervention	RDC 14 191 11
Localisation	Provinces de la Tshopo (ZS Makiso-Kisangani et Isangi), du Sud-Ubangi (ZS de Gemena et Budjala), Province Kasai-Oriental (ZS Dibindi) et à la Ville de Kinshasa (ZS de Limete)
Budget total	10.000.000 EUR
Institutions partenaires	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention en RDC : - Programme National de la Santé de Reproduction - Divisions Provinciales de la Santé (Tshopo, Sud-Ubangi, Kasai-Oriental et la Ville de Kinshasa) Ministère du Genre, Famille et Enfant – RDC - Coordination nationale - Divisions Provinciales du Genre (Tshopo, Sud-Ubangi, Kasai-Oriental et la Ville de Kinshasa) Ministère des Affaires Sociales, des Actions Humanitaires et de la Solidarité Nationale – RDC - Divisions Provinciales des Affaires Sociales (Tshopo, Sud-Ubangi, Kasai-Oriental et la Ville de Kinshasa)
Date de début de la Convention Spécifique	22 décembre 2015
Date de démarrage de l'intervention	7 décembre 2016
Date prévue de fin d'exécution	6 décembre 2024
Date de fin de la Convention Spécifique	21 juin 2025
Durée	Durée de la mise en œuvre de l'intervention : 96 mois (72 +extension de 24 mois) : jusqu'au 06/12/2024 Durée de la convention spécifique : 114 mois (90 + extension de 24 mois) : jusqu'au 21/06/2025
Groupes cibles	Utilisateurs Directs Populations congolaises des 4 provinces ciblées et les femmes et les filles en particulier.

	Les cadres des DPS (y compris de ses programmes spécialisés) et des ZS ciblées, les prestataires de service (médecins, infirmiers, psychologues, agents psychosociaux, police et agents de la justice) des formations sanitaires ciblées, les cadres provinciaux du Ministère du Genre, Famille et Enfant Indirects Les cadres nationaux du Ministère du Genre, Famille et Enfant impliqués dans le pilotage de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), les cadres de la Direction Etudes et Planification (DEP), les programmes spécialisés du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention (Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR), Programme National de la Santé des Adolescents (PNSA), Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS) et Programme National de Santé Mentale (PNSM). Au niveau opérationnel : les associations d'accompagnement des victimes des violences sexuelles, des médias, des leaders communautaires,
Impact	Contribuer à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des populations congolaises qui vivent sous le seuil de pauvreté, en promouvant leur résilience et leur autonomie
Outcome	Contribuer à la réduction des violences sexuelles et de leur impact à travers la transformation des comportements, la prise en charge holistique des victimes et la lutte contre l'impunité des agresseurs
Outputs	Résultat 1 : Les victimes et survivantes des VS ont accès à une prise en charge holistique de qualité, débutée précocement dans des CISM intégrés dans des établissements de soins ; Résultat 2 : La prévention des VBG et la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive sont renforcées en élargissant les cibles et en soutenant l'engagement des communautés Résultat 3 : Les capacités des VSVS à revendiquer leurs droits et à obtenir une réparation par voie de justice sont renforcées dans le cadre de la lutte contre l'impunité Résultat 4 : La réinsertion familiale, scolaire, professionnelle et communautaire est renforcée par des synergies avec les autres interventions d'Enabel, acteurs étatiques, acteurs non gouvernementaux et communautaires Résultat 5 : L'appui aux niveaux centraux et provinciaux et le renforcement des instances de coordination sectorielle et intersectorielle facilitent la remontée des expériences de terrain et l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les VBG
Année couverte par le rapport	2023 et Trimestre 1 2024

2.2 Auto-évaluation de la performance

2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

La lutte contre les VBG et notamment les violences sexuelles reste un défi majeur en RDC. Ce fléau touche toutes les provinces aussi bien celles en conflit, post conflit que celles qui sont hors conflit.

Le PLVS reste parfaitement aligné sur la stratégie nationale avec le renforcement de la lutte contre l'impunité en adéquation avec la politique de tolérance zéro et de la promotion de la masculinité positive initiée par le gouvernement congolais.

Le PLVS dans sa phase actuelle vise la réduction des violences sexuelles et leur impact dans la communauté à travers la prise en charge holistique dans les Centres Intégrés de Service Multisectoriel (CISM) adopté par le gouvernement congolais comme modalité de réponse aux VBG.

Avec la mise en place ou le renforcement des CISM, le PLVS veut répondre à l'ensemble des besoins des survivantes de violence sexuelle de manière adéquate et intégrée.

L'action du PLVS est également au cœur de la politique de développement international du gouvernement belge notamment la lutte contre l'impunité, la promotion des droits humains, l'accès aux services sociaux de base et l'égalité du Genre.

Le PLVS garde donc toute sa pertinence et se positionne de plus en plus comme une intervention majeure dans le cadre de la coopération bilatérale belgo-congolaise eu égard à la priorité que les deux pays accordent à la lutte contre ce fléau et à l'impact positif de l'intervention sur les groupes cibles directs.

2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Au cours de cette période, **1385 survivantes** ont bénéficié d'une prise en charge adaptée à leurs besoins (médical, psychosocial, juridique/judiciaire et de réinsertion sociale) contre **1103** l'année dernière et **1255** attendus cette année (résultat atteint à 110 %).

Les mécanismes communautaires d'alerte continuent d'être actives dans l'identification et l'orientation des survivantes (511 survivantes identifiées et accompagnées par les relais communautaires et les noyaux d'alerte soit 37% des survivantes prises en charge au cours de cette période). L'information sur les conséquences des violences sexuelles et les services de prise en charge est diffusée dans la communauté par ces acteurs. Des dénonciations des cas de violence sexuelle dans le milieu scolaire ont été observées à la suite de séances de sensibilisation et à l'enseignement du cours d'Education à la Vie Familiale en lien avec les violences sexuelles. Toutefois les actions engagées pour obtenir un changement des normes sociales et autres stéréotypes sexistes n'a pas encore donné les résultats escomptés mais sont aussi des processus de changement de mentalités qui prennent beaucoup du temps. Par exemple l'utilisation du 'Rapt' comme mode de mariage n'est pas encore abolie totalement à Isangi même si on observe une régression. Il en va de même des mariages précoces à Mbuji Mayi.

En matière de lutte contre l'impunité, la tendance à l'augmentation du nombre de survivante qui porte plainte amorcée l'année dernière se poursuit avec **1128** plaintes enregistrées. En revanche la proportion des décisions rendues reste faible avec **255** jugements (23% contre 60% attendus).

2.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Au cours de l'année 2023, le PLVS a accusé des retards dans la contractualisation avec des acteurs clés dans les nouvelles zones d'intervention (Kasai Oriental, Kinshasa) notamment avec les formations sanitaires et les acteurs de la justice. Ces retards ont influencé négativement le niveau de réalisation opérationnel et l'exécution budgétaire.

Par ailleurs, le PLVS a enregistré la démission de l'agent de terrain affecté dans la zone de santé d'Isangi avec pour conséquence le ralentissement des activités dans cette localité.

Ces retards ne remettent pas en cause les acquis du PLVS et l'atteinte des outputs dans les délais prévus mais des actions vigoureuses doivent être prises pour atténuer le risque notamment la priorisation de l'élaboration des conventions de subside et le recrutement d'un agent de terrain dans les meilleurs délais.

2.2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

L'institutionnalisation des Centres Intégrés de Service Multisectoriels par un décret gouvernemental définissant les modalités de fonctionnement et de financement offre une perspective de pérennisation des actions en ce qui concerne la gratuité de la prise en charge.

Il faut toutefois noter que le budget de l'Etat de l'exercice 2023 n'a pas prévu de poste de financement des CISM ; La durabilité financière vue sous cet angle reste donc un défi.

Néanmoins la prise en compte de la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité dans le nouveau programme bilatéral de coopération belgo-congolaise (2023-2027) est une opportunité pour consolider les acquis du PLVS et assurer la continuité pendant que le débat politique sur l'importance de la prise en compte de ces activités dans le budget de l'Etat continue.

Par ailleurs, l'investissement sur les jeunes en termes de prévention et d'adoption de normes sociales favorables à la lutte contre les VBG à travers les sensibilisations pour un changement de mentalité dans les écoles est un vecteur qui participe à la durabilité à long terme.

2.2.5 Conclusions

Malgré les difficultés de fonctionnement inhérentes au démarrage du nouveau portefeuille, le PLVS a pu accompli des réalisations importantes :

- La vulgarisation des résultats de la recherche-action au niveau national auprès des acteurs étatiques et des PTFS incluant le rapport de la recherche, le protocole intégré de prise en charge multisectorielle, les notes politiques pour des plaidoyers sur des thématiques spécifiques.
- L'intégration de la gestion des cas dans les CISM de Kisangani et de Gemena permettant d'améliorer la qualité de la prise en charge ;
- La redynamisation des mécanismes de coordination de lutte contre les VBG dans les zones d'intervention dans les 4 provinces qui a permis de renforcer le leadership du Ministère provincial du Genre et de la division du Genre, la collecte, le traitement et la transmission des données au niveau national.
- La mise en place des clubs Genre et des mécanismes de gestion de plainte dans le milieu scolaire notamment au Kasai Oriental ;
- Le renforcement de capacité de 600 acteurs de la justice et l'appui à l'organisation d'audiences foraines à Gemena ayant abouti à 48 décisions sur 52 dossiers traités dont 42 condamnations.

Intervention Manager Enabel

3 Suivi des résultats

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

L'année 2023 a été marquée par la tenue des élections générales en RDC (présidentielles, législatives et municipales), début 2024 est marqué par une phase de transition et donc une lenteur dans la prise des décisions politiques au haut niveau.

D'une manière générale le contexte socio-politique de la RDC n'a pas connu d'évolution significative par rapport à l'année précédente. La situation est restée relativement stable dans nos zones d'intervention.

La situation sécuritaire à l'est reste préoccupante avec la poursuite des affrontements armés entre les FARDC et les groupés armés. La crise humanitaire s'est exacerbée avec le déplacement des populations affectées. Les violences basées sur le genre sont perpétrées à l'encontre des femmes et des filles. Il va sans dire que les appuis des bailleurs et PTFs qui œuvrent dans ce domaine s'orientent de manière préférentielle vers cette zone.

Dans la province du Kasai Oriental, l'instabilité des autorités politico-administratives s'est poursuivie avec la déchéance du gouverneur et de son équipe. De nouveaux Ministres sectoriels ont été nommés. Ces nouvelles autorités membres du Comité de Pilotage méconnaissent les interventions en cours notamment le PLVS et le fonctionnement du COPIL. Ces changements de Ministres sectoriels ont été aussi observés dans le Sud Ubangi. Ces changements récurrents peuvent avoir un impact négatif sur le degré d'appropriation de l'intervention par la province. Ce risque est atténué par la stabilité des services techniques impliqués dans l'exécution du projet.

La forte inflation au niveau économique a fragilisé davantage la situation des personnes vulnérables et spécifiquement des femmes. Suite à cette situation l'accès aux soins de santé de base est devenu encore plus difficile pour certaines personnes, d'où la pertinence de la gratuité de la prise en charge intégrée des survivantes de violence sexuelle.

Sur le plan environnemental, la zone de santé d'Isangi a connu une inondation au cours du dernier trimestre de l'année. Cette situation a constitué un obstacle pour le référencement des survivantes des aires de santé vers l'HGR d'Isangi. Cela a aussi rendu impossible le suivi des survivantes dans la communauté et dans les aires de santé.

Il faut aussi souligner que le décret institutionnalisant les CISM adopté en conseil des Ministres en 2021 a finalement été signé par le premier ministre en 2023. La signature de ce décret est une opportunité pour le PLVS pour la pérennisation de cette approche qui est un axe stratégique de son action.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Au cours de cette période, le PLVS a conclu une convention de subsides avec le Centre de Santé de Référence Prince Alwaleed à Kisangani qui a permis de subventionner la gratuité de la prise en charge de 2284 survivantes. Cette nouvelle convention avec le Centre Alwaleed est un indicateur de sa capacité à gérer de manière optimale les subsides.

La subvention octroyée à la DIVAS Tshopo en 2022 a été prolongée de 9 mois afin d'atteindre les résultats escomptés.

L'ASC avec l'UCL et l'UGENT est arrivé à échéance à la fin du premier trimestre de 2023. Cet accord a été utilisé pour la réalisation du séminaire national de vulgarisation des résultats de la recherche-action.

Des marchés publics ont été utilisés pour l'acquisition de fournitures et matériels au profit des partenaires étatiques pour accomplir leur mission.

4 Conventions de subsides, 2 ASC et une dizaine de petits marchés publics étaient en cours durant la période 2023-T12024.

Il est à noter qu'au niveau de PLVS il était prévu une multitude des petites contractualisations, mais qui en réalité ne rend pas toujours le suivi très efficace et efficient. Une proposition est d'évaluer vers des plus grandes contractualisations avec des structures avec une capacité de gestion avérée pour la suite.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Les ROI des COPILs du projet n'ont pas connu de modification en 2023.

Ces comités se sont réunis de manière ordinaire pour la validation du rapport des résultats 2022 et la planification opérationnelle et financière 2023.

Dans le cadre du nouveau portefeuille, le ROI du comité technique du Sud Ubangi a été approuvé lors de sa première réunion. Rappelons que ce CoTech concerne les projets de Santé et Protection sociale en santé et la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité.

Au regard de la nécessité de l'ancrage de l'intervention au niveau central, le ROI du COPIL de Kinshasa mérite d'être révisé notamment la composition est à revoir pour intégrer les instances du niveau national.

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome: La prise en charge holistique des victimes, la transformation des comportements et la lutte contre l'impunité des agresseurs réduisent les violences sexuelles et leur impact					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Les six CISM prévus dans le PLVS offrent des services de qualité adaptés aux besoins des VVS (conformes au protocole de PEC médicale, psychosocial, juridique et judiciaire, de réinsertion socio-économique)	2	2	3	3	6
La proportion des VSVS orientés des communautés/formations sanitaires vers les CISM pour une prise en charge augmente d'au moins 10% chaque année	35%	48%	37 %	55%	65%
Nombre de CISM ayant intégré la gestion des cas de VBG	0	1	2	3	6
Nombre de communautés ciblées par le projet qui ont adopté de nouvelles normes sociales favorables à la lutte contre les VBG	0	0	3	9	13

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les réalisations de 2023 revêtent deux caractéristiques, on a d'une part la consolidation des acquis dans les anciennes provinces d'intervention (Tshopo et Sud Ubangi) et d'autre part le renforcement des actions initiées en 2022 dans les nouvelles zones d'intervention (Kinshasa et Kasai Oriental).

La consolidation des acquis dans les anciennes provinces ;

A la Tshopo et au Sud Ubangi, l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge holistique dans les CISM avec l'intégration de la gestion des cas. Après le Centre Alwaleed et l'HGR d'Isangi en 2022, l'HGR de Gemena et de Budjala ont implémenté à leur tour la gestion des cas leur permettant d'adresser efficacement les besoins des survivantes et d'apporter des réponses appropriées. L'utilisation de cette approche permet de garantir un suivi régulier de la survivante depuis l'identification jusqu'à la clôture de son dossier qui intervient après évaluation de son état au niveau physique, mental et social.

Le personnel des CISM formés les années précédentes est resté en place à 80%. Le service de prise en charge psychosociale d'Isangi a été renforcé avec la formation des Agents Psychosociaux en l'absence de psychologue.

Le protocole intégré de prise en charge multisectorielle issu de la recherche-action a été introduit à l'HGR d'Isangi après une formation des prestataires.

Malgré l'absence de subside au Centre Alwaleed et à L'HGR Isangi, 934 survivantes ont bénéficié d'une prise en charge partiellement gratuite, le PLVS ayant contribué en médicaments et intrants. Ce résultat traduit l'appropriation de la lutte contre les violences sexuelles par les formations sanitaires. Cela s'observe aussi dans la bonne collaboration avec les structures communautaires et

les services extérieurs. Il en résulte un fonctionnement optimal du mécanisme de référence et contre-référence.

Le rôle des acteurs communautaires dans l'identification des survivantes, leur orientation et leur accompagnement reste affirmé. La dénonciation des cas de Violence sexuelle dans les communautés sensibilisées et la revendication d'une justice pour les victimes est perceptible.

A Isangi, par exemple la société civile et les membres du GAP (Groupe d'Acteurs bénévoles impliqués dans la Prévention des VBG) ont initié des manifestations pour exiger l'arrestation d'un agent de la police auteur de viol et le transfert d'un autre en garde à vue au commissariat empêchant ainsi son évasion par ses pairs.

Dans le domaine de la lutte contre l'impunité, certaines actions spécifiques comme l'organisation d'audiences foraines à Gemena ont conduit à un accroissement des décisions de justice en faveur des survivantes de violence sexuelle notamment (80% de procès gagnés au cours des audiences foraines). Un fait marquant est l'arrestation d'un Ministre provincial en fonction accusé de viol, jugé et condamné.

Les progrès dans les nouvelles zones d'intervention

Les CISM se mettent progressivement en place avec l'ouverture de deux services (médical et psychosocial) au sein de l'Hôpital Saint Joseph de Kinshasa et de l'Hôpital Presbytérien de Mbuji Mayi. Le personnel a bénéficié de formation sur la prise en charge médicale et psychosociale et donne des soins aux survivantes. 102 survivantes à Mbuji Mayi et 89 à Kinshasa en ont bénéficié. Ces soins ont été délivrés de manière gratuite sans subvention. Des cas d'IST ont été dépistés chez les jeunes à la suite de promotion sur la santé sexuelle et reproductive.

La prévention des violences sexuelles en milieu scolaire et dans la communauté a permis d'enregistrer des résultats avec la mise en place des clubs Genre et mécanismes de gestion de plainte dans 19 écoles à Mbuji Mayi. Les membres de ces clubs sensibilisent leurs pairs sur la problématique des violences sexuelles et des questions connexes.

Les enseignants formés à l'usage du module de prévention des IST et VIH-SIDA ont été évalués par l'EPST et font preuve de capacité à sensibiliser les élèves sur la problématique de la sexualité à travers le cours d'Education à la Vie Familiale.

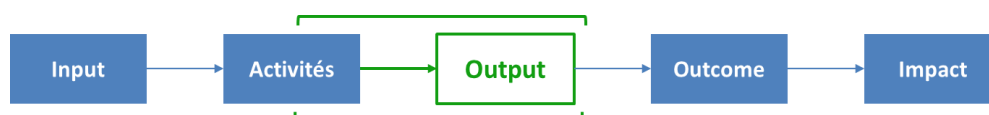
Des groupes spécifiques ciblés comme les Kuluna à Kinshasa et le Machibisha considérés comme des potentiels agresseurs, sont désormais des acteurs de lutte contre les VBG. Ils sensibilisent leurs pairs sur les conséquences néfastes de ce fléau. Ce faisant, ils adoptent des comportements non violents pour éviter la dissonance cognitive (faire le contraire de ce que l'on dit). Il en va de même pour les filles mineures du quartier Latin à Mbuji Mayi, victime d'exploitation sexuelle qui prennent conscience du risque qu'elles courent et disent de plus en plus non à la prostitution.

Les acteurs de la justice notamment les OPJ et le personnel de l'ordre judiciaire des parquets, cours et tribunaux ont vu leurs capacités améliorées dans l'accueil des survivantes, la rédaction des PV d'audition, l'instruction des dossiers, des normes en matière de lutte contre les VBG.

Cependant le changement des normes sociales favorables à la lutte contre les VBG reste un défi. Le changement des normes sociales et comportementales prend du temps. Obtenir des changements significatifs dans ce sens après deux ans ne sera pas réaliste. A ce stade, on observe une prise de conscience des conséquences négatives de ces normes sociales, des initiatives individuelles sont prises pour dénoncer les normes néfastes mais leur abolition n'est pas encore effective.

La performance des structures communautaires connaît une régression par rapport à l'année précédente. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les structures communautaires dans les nouvelles zones d'intervention ne sont pas totalement opérationnelles. Les formations sont toujours en cours.

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les Victimes et survivants des VBG ont accès à une prise en charge holistique de qualité, débutée précocement dans des CISM intégrés dans des établissements de soins					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre d'agents des CISM formés qui appliquent le protocole de prise en charge	57	68	134	172	291
Nombre de SVS ayant bénéficié d'une prise en charge adaptée à leurs besoins dans le CISM	1020	1103	1385	1255	3761
Proportion des SVS qui ont été suivis sur le plan psychologique	65%	57%	65%	70%	70%
Nombre de proches des SVS nécessitant une prise en charge psychologique qui ont été suivis	1393	1242	1258	1728	5715
Proportion des VSVS pris en charge dans les CISM dans les 72 après l'incident	30%	38%	38%	50%	60%
Proportion de cas clôturés après un processus de gestion de cas mené par le CISM	29 %	43%	41%	60%	80%

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Appliquer/introduire le protocole unique dans tous les CISM, en adaptant les IO au contexte				
2 Introduire un système de tarification forfaitaire subsidiée pour les VSVS, y compris la référence vers le CISM				
3 Définir le paquet d'activités par niveau, CISM, autres HGR et CS, et communauté et documenter son application				
4 Former les prestataires et les parties prenantes sur la prise en charge holistique des cas de VS				
5. Aménager les infrastructures et les équipements afin d'assurer des services de qualité (intimité, confidentialité, évitant un traumatisme secondaire)				

6 Renforcer le rapportage des données, le suivi des performances et capitaliser les expériences du CISM				
---	--	--	--	--

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Le PLVS vise à terme la mise en place de 6 CISM pour assurer la prise en charge holistique des survivantes de violence sexuelle dans ses zones d'intervention. Pour ce faire la formation du personnel des CISM est cruciale. A ce stade 134 prestataires (Médecins, infirmiers, psychologues, assistants sociaux) ont été formés sur l'utilisation des protocoles de prise en charge notamment le protocole intégré de prise en charge, la collecte des preuves médico-légales, la gestion des cas. Les prestataires ont donc été outillés et ont pu assurer la prise en charge de 1385 survivantes soit une hausse de 25% par rapport au nombre de cas assistées en 2022. Ce chiffre est révélateur de l'existence des services et de leur fonctionnalité y compris dans les nouvelles zones d'intervention même si tous les guichets ne sont pas encore regroupés dans les CISM.

On note aussi une augmentation de la proportion des survivantes qui bénéficient d'un suivi psychologique. Le renforcement du service psychosocial à l'HGR Isangi et le recrutement d'une psychologue à l'Hôpital Presbytérien de Mbuji Mayi et l'intégration de l'approche gestion des cas ont contribué de manière substantielle à l'atteinte de ce résultat. Certes ce résultat est en deçà de la performance escomptée mais au regard de la nouveauté des services psychosociaux de l'Hôpital Saint Joseph et de l'Hôpital Général de Dibindi (1 année d'existence), ce résultat est plutôt encourageant.

Toutefois les indicateurs en lien avec la prise en charge des survivantes dans les 72 heures et le nombre de cas clôturés n'ont pas connu d'évolution significative. Au regard des conséquences qui peuvent résulter de cette prise en charge tardive, il s'avère nécessaire de renforcer les messages dans ce sens et de mettre en œuvre de la stratégie de contournement des freins liés à la prise en charge dans les 72 heures élaborée en 2022.

En ce qui concerne la clôture des cas qui marque la fin du processus de prise en charge après une évaluation du degré de satisfaction des besoins des survivantes identifiés, un suivi post formation et une supervision auprès des prestataires est indiquée pour sa matérialisation effective.

Un point d'attention doit être accordé au processus de contractualisation des conventions de subside et des marchés publics qui sous-tendent les retards accusés dans la subvention de la tarification forfaitaire au profit des survivantes de Mbuji Mayi et Isangi et la réhabilitation de l'Hôpital Presbytérien de Mbuji Mayi.

Il n'y a donc pas eu de subvention de la prise en charge dans ces formations sanitaires en 2022. Pour atténuer le risque de détérioration de la qualité de la prise en charge et de l'inaccessibilité financière aux soins, le PLVS a doté ces formations sanitaires de médicaments et intrants.

3.4 Performance de l'output 2

3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La prévention des VBG et la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive sont renforcées en élargissant les cibles et en soutenant l'engagement des communautés.					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Proportion d'hommes sensibilisés qui remplissent les critères d'homme modèle dans leur communauté	0%	0%	0%	25%	50%

Proportion des enseignants formés qui savent utiliser le module de prévention des VS et IST/VIH-SIDA	30%	50%	84%	80%	80%
Nombre de structures scolaires disposant de club genre et de mécanisme de gestion de plainte fonctionnel	0	0	20	45	95
Nombre de VVS identifiées et orientées par les mécanismes communautaires vers les services de prise en charge y compris les CISM	337	530	511	550	2445
Nombre de jeunes scolarisés et non scolarisés formés/sensibilisés sur le droit sexuel et santé reproductive	0	0	20319	15150	40000

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Elaborer/Actualiser la stratégie de prévention des VBG et de promotion des droits et appuyer sa mise en œuvre, y compris le diagnostic initial si besoin pour les nouveaux sites				
2 Renforcer les stratégies de prévention et de promotion dans le milieu scolaire				
3 Développer des partenariats avec d'autres acteurs gouvernementaux ou non gouvernementaux				
4 Développer les synergies et la complémentarité avec les autres interventions d'Enabel				

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les actions de prévention des violences sexuelles sont mises en œuvre dans les écoles et dans la communauté en vue de susciter un changement de comportement



Au niveau des structures scolaires, le renforcement de la sensibilisation est perceptible à travers la mise en place des clubs Genre et des mécanismes de gestion de plainte. Les Clubs Genre sont des cadres de discussion sur des sujets liés au Genre et aux VBG animés par les élèves. Les élèves reçoivent une formation et deviennent des pairs éducateurs. On dénombre 100 pairs éducateurs qui sont des relais des messages de sensibilisation dans les 20 écoles ciblées. Pour cette année, le Kasai Oriental a servi d'expérience pilote pour la mise en place de ces clubs et des Mécanismes de Gestion des Plaintes.

Le nombre des écoles avec des clubs est ainsi plus faible, mais, par contre le nombre des jeunes sensibilisées est bien au-delà des attentes. Plusieurs plaintes ont été enregistrées dont deux cas saillants à titre d'exemple méritent d'être relatés :

1. Un enseignant qui avait l'habitude d'enfermer les filles de sa classe après les cours en usant de ruse pour les violer a été dénoncé à travers ce MGP. Les autorités compétentes se sont saisies du dossier et l'enseignant a été relevé de ses fonctions.
2. Une enseignante qui cherchait à faire du chantage à son chef d'établissement a eu recours à une élève pour le séduire et avoir des preuves pour soutirer de l'argent à son chef d'établissement. L'élève après avoir participé à une session de sensibilisation s'est retractée et a dénoncé l'enseignante qui a reconnu les faits.

Le rôle des enseignants du cours d'éducation à la vie familiale dans la prévention des VBG s'affirme au fil des années. Ils acquièrent des compétences dans l'élaboration et la transmission des informations liées à la santé sexuelle et reproductive. L'évaluation faite par les Inspecteurs l'atteste clairement (84% des enseignants font bon usage du module mis à leur disposition à cette fin contre 50% l'année dernière).

Au regard des résultats obtenus, cette expérience sera dupliquée dans les autres provinces.



Les mécanismes communautaires sont toujours actifs et continuent d'identifier et d'accompagner les survivantes. 595 ont été identifiées par les structures communautaires en 2023. 52 jeunes ont été orientées dans les formations sanitaires pour la prise en charge des cas d'IST dans le cadre des activités de promotion de santé sexuelle et reproductive.

On a aussi observé un élargissement des cibles spécifiques potentiellement agresseurs ou victimes. Il s'agit des Kuluna à Kinshasa, des gangs à Kisangani, du groupe Machibisha et les filles mineures du quartier Latin à Mbuji Mayi avec comme objectif de faire d'eux des acteurs de changement par leur implication dans les sensibilisations et la dénonciation des auteurs de violence y compris leurs pairs.



Formation (Fig1) et séance de sensibilisation (Fig2) des jeunes et adolescents à la prise en charge des cas d'IST dans le cadre des activités de promotion de la santé sexuelle et reproductive/Mbuji Mayi – Kasai Oriental

3.5 Performance de l'output 3

3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les capacités des VSVS à revendiquer leurs droits et à obtenir une réparation par voie de justice sont renforcées dans le cadre de la lutte contre l'impunité					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Proportion de VVS qui bénéficie d'un accompagnement juridique et d'une assistance judiciaire	37%	58%	56%	50%	80%
Nombre de juridictions, offices de parquets et commissariats de police appuyés par le PLVS qui traitent les dossiers des VVS avec efficacité (dossiers reçus vs dossiers traités)	4	4	30	27	35
Nombre de magistrats, OPJ, avocats et agents de l'ordre judiciaire ayant bénéficié d'une formation en vue d'une prise en charge de qualité	109	31	300	460	600
Proportion des dossiers portés en justice ayant fait l'objet des décisions judiciaires	36%	42%	23%	60%	70%

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités 1	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ²	En sérieux retard ³
1 Appuyer la mise en place des mécanismes de protection des VVS dans leur communauté et dans les instances juridictionnelles et pré juridictionnelles				
2 Assurer la formation des parties prenantes juridico-policières (OPJ-policiers, magistrats et avocats)				
3. Soutenir les mécanismes de gestion des preuves en faveur des victimes des violences sexuelles (processus de collecte et d'analyse)				
4. Développer des partenariats avec les structures d'aide juridique pour l'accompagnement juridique et judiciaire des VSVS				
5. Réaliser des analyses de textes, outils, procédures mais aussi du parcours des VVS dans leurs démarches juridiques et judiciaires et de leur PEC en général				

² Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

³ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.
Rapport des résultats

3.5.3 Analyse des progrès réalisés



*Audience foraine visant à sanctionner les coupables des actes de viols et servir d'effet dissuasif et préventif à d'éventuels auteurs de crime de viols.
Gemena (Sud-Ubangi)*

Au cours de cette période, on a observé une augmentation substantielle du nombre de plaintes enrôlées à la police et au parquet. 1128 survivantes/1385 identifiées soit 81% ont exercé une action en justice. Malheureusement le nombre de jugements rendus ne suit pas cette tendance.

Ce constat révèle que les survivantes voire la population ont un réel besoin d'obtenir réparation par voie de justice, qu'elles sont capables de saisir les instances pré-juridictionnelles à cette fin et ne fait que souligner la pertinence de l'action.

Les actions de sensibilisation des

populations et des survivantes sur leur droit et la nécessité de les revendiquer portent du fruit. Il y a une réelle demande de justice.

C'est pourquoi le PLVS a mis un point d'honneur à travailler sur l'amélioration de l'offre de la justice malgré ses ressources limitées et l'étendue des besoins. Le renforcement de capacité des acteurs de la chaîne pénale fait partie des actions initiées avec la formation de 300 OPJ et agents de l'ordre judiciaire contre 31 l'année précédente. Ce chiffre reste en dessous de la cible de l'année. Deux sessions de formation planifiées au Kasai Oriental et à Kinshasa n'ont pas pu se tenir faute de disponibilité des formateurs. Elles sont reprises dans la planification de l'année suivante.

L'organisation d'audiences foraines avec le traitement de 52 dossiers et 48 jugements rendus à Gemena répond à ce même objectif. L'appui au fonctionnement en termes de fourniture, de matériel et équipement est également un axe d'action. L'augmentation substantielle du nombre de juridictions, offices, commissariat et parquet renforcés dans ce sens traduit la volonté du PLVS de contribuer à l'efficacité de l'appareil judiciaire.

Si des efforts sont faits par l'Etat congolais pour combler le déficit en matière de ressources humaines avec le recrutement et l'affectation de magistrat, beaucoup reste encore à faire pour garantir un fonctionnement optimal de la chaîne pénale.

Dans l'immédiat pour accroître significativement la proportion des jugements rendus, le PLVS préconise l'organisation périodique d'audience foraine et le renforcement de l'accompagnement juridique et judiciaire des survivantes à travers la mise à disposition d'avocat.e.s expérimenté(e)s.

1.1 Performance de l'output 4

1.1.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : La réinsertion familiale, scolaire, professionnelle et communautaire est renforcée par des synergies avec les autres interventions d'Enabel, acteurs étatiques, acteurs non gouvernementaux et communautaires.					
1. Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Proportion des élèves VSVS avec besoin de réintégration scolaire qui ont effectivement réintégré le cursus scolaire et les centres de rattrapage scolaire	0%	62%	84%	80%	80%
Nombre des VSVS ayant suivi une formation professionnelle	0	20	0	200	300
Nombre de survivant.e.s hébergé.e.s dans les FAT/CA selon les normes	54	28	68	155	282
Nombre de survivant.e.s réinséré.e.s dans leurs familles biologiques	54	22	52	140	282

1.1.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Appuyer la Division des Affaires Sociales pour la réinsertion des VVS				
2 Développer des synergies avec les autres interventions Enabel				
3 Soutenir des initiatives d'acteurs non gouvernementaux				
4 Poursuivre l'approche de développement local à Isangi				

3.5.4 Analyse des progrès réalisés

La réinsertion socio-économique telle qu'appréhendée par le PLVS est envisagée sous trois angles : La réintégration scolaire, la réinsertion professionnelle, la réinsertion sociale y compris familiale et communautaire.

71 survivantes ont repris le chemin de l'école (primaire et secondaire) avec l'appui des structures étatiques (division des affaires sociales et le Centre de Formation Marie Antoinette) cela correspond à 84% des besoins des survivantes en réintégration scolaire qui ont été satisfaits.

S'agissant de la réinsertion professionnelle, les besoins identifiés n'ont pas eu de réponse appropriée faute de convention de subside avec les partenaires identifiés à cet effet. Le processus de contractualisation avec la division des affaires sociales du Sud Ubangi, du Kasaï sont encore en cours. La mise en œuvre de la convention signée avec la Divas Tshopo a connu des difficultés qui n'ont pas permis d'assurer la réinsertion professionnelle. La synergie envisagée avec les autres interventions Enabel notamment avec le secteur FEE n'a pas encore été concrétisée et cela parce que ces interventions étaient en démarrage. Néanmoins des survivantes avec besoin de formation professionnelle ont été identifiées et leur liste établie et sont en attente de finalisation des processus de contractualisation. En attendant, l'alternative envisagée est de signer des accords opérationnels avec des structures de formation professionnelle qui acceptent de recevoir des survivantes en échange d'un appui en équipement et matériel de formation.



Au niveau de la réinsertion familiale et communautaire, les Familles d'Accueil Transitoire formées à Kisangani et à Gemena ont hébergé 68 survivantes en rupture familiale. 52 d'entre elles soit 76% ont été réunifiées à leurs familles biologique après un processus de médiation assuré par les assistants sociaux. Ces chiffres sont en hausse si l'on les compare aux résultats de 2022, mais en dessous des prévisions. Les résultats obtenus en matière de

réinsertion familiale et communautaire proviennent essentiellement de la Tshopo et du Sud Ubangi. Des mécanismes similaires existent certes au Kasai et à Kinshasa mais ne répondent pas encore aux normes.

Par ailleurs l'intégration des assistants sociaux dans le processus de prise en charge des survivantes permet de prévenir les ruptures familiales, ce qui influe positivement sur le nombre de survivante à placer en Famille ou centre d'accueil. Pour la dernière année, le focus sera porté sur le renforcement de capacité des FAT et des centres d'accueil à Mbuji Mayi et pour garantir le respect des normes.

1.2 Performance de l'output 5

1.2.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : L'appui aux niveaux centraux et provinciaux et le renforcement des instances de coordination sectorielle et intersectorielle facilitent la remontée des expériences de terrain et l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre					
Indicateurs	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Le Comité de pilotage Genre est fonctionnel au niveau central avec des sessions de travail régulières	Non	Non	Non	Non	Oui
Niveau de fonctionnalité des mécanismes de coordination provincial de lutte contre les VBG	ND	ND	60%	75%	100%
Nombre de propositions concrètes basées sur des résultats du PLVS intégrées dans la politique nationale/appliquée au niveau intermédiaire	0	0	1	4	4

3.5.5 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1 Appuyer la mise en place et le fonctionnement des instances de pilotage de la mise en œuvre et de la coordination du Ministère du Genre au niveau central et au niveau provincial				

2 Participer activement aux activités des groupes de coordination des partenaires en appui au niveau central et au niveau provincial				
3 Appuyer l'accompagnement et la supervision des CISM par la DPS et l'ECZS				
4 Appuyer la recherche – action et la capitalisation				
5. Assurer la visibilité du programme et la diffusion de ces résultats				

3.5.6 Analyse des progrès réalisés

La gouvernance et le pilotage du secteur de la lutte contre les VBG incombe au Ministère national en charge du Genre. Ce ministère a la responsabilité de la vulgarisation des normes et politiques nationales en la matière, de coordonner les actions et de garantir la fluidité de la remontée des expériences du terrain pour enrichir les politiques et stratégies nationales. Au niveau national, le comité de pilotage n'a tenu aucune réunion en 2023. Il est à noter qu'au cours de l'exécution de l'intervention le pilotage et l'ancrage politique a été changé, ce qui n'a pas favorisé l'opérationnalisation des instances de pilotage au niveau national. Dans le cadre du nouveau portefeuille et l'action LVSI (lutte contre les violences sexuelles et l'impunité) qui consolidera d'avantages les acquis de PLVS, un projet de lettre d'entente a été soumis au niveau du Ministère du Genre. La signature de cette dernière permettra de mieux cerner le pilotage au niveau national pour LVSI.



Les partenaires étatiques et les chercheurs lors du séminaire national de vulgarisation des résultats de la recherche-action (Fig1 et Fig2)

province à une autre. Elle est mensuelle au Sud Ubangi et trimestrielle dans les autres. En général 75% des réunions planifiées sont tenues.

Dans cette même optique, des mécanismes de coordination ont été redynamisés dans toutes les provinces d'intervention pour accroître leur fonctionnalité. Le niveau de fonctionnalité de ces mécanismes est évalué sur la base de quatre critères, à savoir l'existence d'un Plan d'action opérationnel provincial de lutte contre les VBG, la tenue régulière des réunions, la collecte et la transmission des données au niveau national. Sur cette base, on peut affirmer qu'à ce jour aucune des 4 coordinations provinciales ne remplit tous les critères. Le score moyen est de 60%. Les points d'action restent l'élaboration du PAO ou son actualisation, l'amélioration de la qualité des données et la tenue régulière des réunions. Seule la province du Kasai dispose d'un plan d'action opérationnel. Toutes les provinces collectent les données mais la qualité n'est pas toujours de mise.

La fréquence des réunions varie d'une

En ce qui concerne la remontée de l'expérience du terrain, les résultats de la recherche-action du PLVS qui a débouché sur l'élaboration d'un protocole intégré de prise en charge multisectorielle ont été vulgarisés au niveau national à travers un séminaire qui a regroupé les autorités politiques nationales et provinciales, les services techniques impliqués dans la lutte contre les VBG, les partenaires techniques et financiers. La présentation de ces résultats a eu un écho favorable même si le chemin pour son adoption officielle au niveau national est encore long. Ce protocole est utilisé au Centre Alwaleed et a été introduit en 2022 à l'HGR Isangi. Ces deux expériences feront l'objet d'une documentation et serviront de base pour l'extension de son utilisation à d'autres provinces en termes de capitalisation et de mise à l'échelle au niveau national.

Il peut apparaître 'faible' d'avoir qu'une proposition concrète (contre 4 prévue) qui sont adoptés par les politiques nationales (même si encore reste à valider), mais vue qu'il s'agit du protocole intégré de prise en charge multisectorielle des VVS, c'est un résultat très réussi et stratégiquement plus importantes que l'atteinte de 4 propositions isolées.

En outre 3 autres propositions relatives à la révision de la loi sur les violences sexuelles, la reconnaissance du statut du psychologue comme soignant, l'accessibilité des victimes à la justice et fondées sur les résultats de la recherche-action méritent d'être prises en compte par le niveau national.

4 Suivi budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2023 + Q1 24)		
Total	10 000 000	5 604 351	1 919 654	2 475 995	75%
A. Tshopo	3 417 278	2 360 394	541 498	515 386	85%
B. Kwilu	405 970	405 761	0	209	100%
C. Sud Ubangi	1 448 060	751 869	316 169	380 022	74%
D. Kinshasa	1 069 950	72 993	299 820	697 137	35%
E. Kasai Oriental	938 565	112 206	339 182	487 177	48%
X. Réserve	100 000	0	0	100 000	0%
Z. General Means	2 620 177	1 901 127	422 986	296 064	89%

Le taux d'exécution budgétaire global est de 75% c. L'exécution annuelle est également de 75% si l'on se réfère à la planification V1. Ce taux peut être considéré relativement bas. Cela s'explique par la non conclusion des conventions de subside planifiées en 2022 et le retard dans le renouvellement de la convention avec le Centre Alwaleed. Le démarrage du nouveau portefeuille, la restructuration des services supports et les difficultés dans le recrutement des RH a eu un impact sur les processus de contractualisation de subsides et de marché public (Réhabilitation HGR Dibindi, TGI et bâtiment synergie (Sud Ubangi). L'analyse par province indique un faible taux d'exécution à Kinshasa et au Kasai Orinetal. Ces deux provinces sont à leur deuxième année d'exécution et les résultats escomptés ne sont pas encore atteints. Par exemple le nombre de survivantes prises en charge est plus bas. Les mécanismes communautaires de prévention se mettent progressivement en place. La subvention de la gratuité de la prise en charge à travers les subsides n'est pas encore effective pour les raisons évoquées plus haut. Il en va de même pour la subvention de la réinsertion socio-économique.

5 Risques et problèmes

Identification des risques			Analyse des risques		
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
La non prise en compte par le budget de l'Etat Congolais du financement des CISM peut mettre en mal la durabilité des CISM appuyés par le PLVS	Octobre 2023	DEV	Haute	Moyen	Moyen
Usage inapproprié des subsides mis à la disposition des partenaires peut entraîner l'arrêt de financement de la prise en charge holistique	Mars 2023	OPS	Moyen	Moyen	Moyen
L'appropriation/la capitalisation des résultats de la recherche-action du PLVS par le niveau national n'est pas garantie	Mars 2023	DEV	Moyen	Moyen	Moyen
L'absence de garantie et de perspectives professionnelles claires pour les agents en fonction dans le PLVS peut entraîner la démission de ce staff avant la clôture du PLVS et impacter la mise en œuvre de LVSI	Octobre 2023	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des risques			Suivi des risques	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Faire le plaidoyer auprès du gouvernement pour l'intégration de la gratuité de la prise en charge des VVS dans le budget de 2025	RR/IM	NA	Existence d'un cadre légal institutionnalisant les CISM et la gratuité de la prise en charge des survivantes, ce qui est une grande avancé. La prise en charge proprement dite par l'Etat Congolais n'est pas encore appliquée, même si un engagement concret existe.	Nouveau
Réalisation du scan global des bénéficiaires de subsides et mise en place des mesures de mitigation	IM/RAFI	Décembre 2024	Scans réalisés, élaboration des conventions en cours	En cours
Faire du lobbying auprès des acteurs clés (PNSR, PNSM, Justice)	IM/PM/CPro	Décembre	Organisation d'un séminaire de présentation des résultats de la recherche-action au niveau national en Mars 2023	En cours
Informier à temps le staff sous contrat des modalités de fin de contrat et de recrutement pour l'intervention LVSI	RH	Juin 2024	Cette action est suivie avec le service RH	Nouveau

Identification des Problèmes			Analyse des Problèmes		
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total
Le processus de contractualisation longue avec des structures étatiques/ASBL et des Marchés publiques a un impact sur la mise en œuvre et consommation budgétaire	Juin 2023	OPS	Haut	Moyen	Moyen
L'absence d'un agent de terrain à Budjala et la démission de l'agent de terrain d'Isangi a un impact sur la mise en œuvre de l'intervention dans ces deux zones d'intervention	Janvier 2023	OPS	Moyen	Moyen	Moyen
Les difficultés dans les recrutements des RH notamment des staffs supports du nouveau portefeuille a une incidence sur le déroulement des activités	Avril 2023	OPS	Haut	Haut	Haut
L'absence d'un ancrage au Ministère de la justice et du Conseil Supérieur de la Magistrature impacte la lutte contre l'impunité	Janvier 2023	OPS	Moyen	Moyen	Moyen
Le suivi de la multitude de petits marchés est laborieux, pas efficace ni efficient	Avril 2023	OPS	Moyen	Moyen	Moyen

Traitement des problèmes			Suivi des problèmes	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Prioriser l'élaboration des conventions de subside et des MP et effectuer le suivi pour une contractualisation au plus vite	IM/CPro	Juin 2024	2 propositions d'action en cours d'évaluation 1 Lettres d'invitation préparée 1 demande d'approbation en octroi direct	En cours
Procéder au recrutement des agents de terrain	IM/RH	Juin 2024	Traitement des dossiers de candidature	En cours
Accélérer le recrutement des staffs supports	RH	NA	Des staffs déjà recrutés	Finalisé
Participer aux réunions du Groupe thématique Justice et Droits Humains (cadre de coordination PNRJ)	IM/Experte Justice et Droits Humains	Décembre 24	Participation à la réunion de relance des activités	En cours
Prioriser les les grands subsides avec des durées plus longues et les marchés publics dans la contractualisation	IM	Décembre 2024	Analyse des modalités de la mise en œuvre de LVSI	En cours

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Le nouveau portefeuille pays RDC 2023-2027 vient de terminer sa phase de démarrage. A ce stade des pistes de synergie et complémentarités ont été identifiées et sont en voie de concrétisation. Les synergies identifiées concernent les secteurs de la santé, de l'éducation de base et de la formation emploi et entrepreneuriat.

Avec les interventions « Santé et Protection Sociale en Santé » il y a des synergies et complémentarités très fortes. La présence des deux interventions sectorielles dans les mêmes zones de santé à Limete à Kinshasa, à Gemena au Sud Ubangi, à Makisso-Kisangani et Isangi à la Tshopo est un atout majeur dans le concrétisation des actions communes ou complémentaires. L'intervention PLVS souhaite profiter de la présence des deux interventions (SPSS et PLVS) dans trois formations sanitaires (Hôpital Saint Joseph, HGR d'Isangi, HGR de Gemena) pour combler certains besoins en termes de renforcement de capacité du personnel, d'amélioration de la qualité des soins, d'appui en équipement et en matériel biomédical qui contribuera à l'amélioration du plateau technique de ces formations sanitaires au bénéfice des survivantes. Un autre point de synergie concerne la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive. Le PLVS met l'accent sur la sensibilisation des jeunes sur des thématiques de Planification familiale, de prévention des IST et VIH-SIDA, la prévention des grossesses non désirées etc. La prise en charge des IST et VIH-SIDA, la mise à disposition des intrants de planification familiale, les contraceptifs sera assurée par SPSS et les FOSA partenaires.

Dans le cadre de cette sensibilisation des éventuelles synergies avec l'intervention « Jeunesse Créative » sont aussi en vue, mais pas concrétisées pour l'instant.

Avec les interventions « Education de base » (EduBase), les synergies identifiées concernent la prévention des violences sexuelles dans les écoles. Les approches développées par le PLVS seront implémentées dans les écoles appuyées par Edubase au Kasai Oriental, notamment à travers la formation du staff du projet et des enseignants sur la santé sexuelle et reproductive, la mise en place des clubs Genre et des mécanismes de gestion des plaintes. L'appui aux centres de rattrapage scolaire est envisagé de manière complémentaire. Les kits scolaires (Kit des élèves) seront fournis par Edubase et les Kits classe (Kit des enseignants) par le PLVS. Cela est aussi envisagée au Sud Ubangi.

Avec FEE, la réinsertion socio-économique des cibles du PLVS notamment les survivantes de violence sexuelle pourront bénéficier de formation professionnelle et de l'accompagnement des incubateurs. A Kisangani par exemple, la convention de subside avec l'INPP permettra d'atteindre ce résultat. Il en va de même au Kasai Oriental. Il s'agira de reproduire l'expérience concluante de la Tshopo initiée conjointement par le PLVS et EDUT dans le cadre du dernier Programme intermédiaire de coopération. Plus tard, cela peut être mise en place à Kinshasa aussi.

6.2 Avec les projets pour tiers

Le projet Unies pour l'égalité des Genres financé par l'UE et mis en œuvre à l'Est de la RDC développe des stratégies et approches similaires au PLVS/LVSI.

Bien qu'intervenant dans des zones différentes, les deux projets ont convenu de développer des synergies en matière de capitalisation. Dans cette perspective, Le PLVS est disposé à accompagner l'implémentation du protocole intégré de prise en charge multisectorielle dans les CISM appuyées par le projet Unies pour l'égalité des Genres et ses partenaires.

La stratégie de communication pour le développement du PLVS va servir de base à l'élaboration de celle du projet Unies pour l'égalité des Genres.

Les deux projets ont également convenu de mettre en place un cadre de partage d'information et d'expérience pour assurer une bonne communication entre le niveau national et provincial du Ministère du Genre pour contribuer au nexus Humanitaire-Développement-Paix au regard des contextes d'intervention des deux projets/ interventions.

6.3 Autres synergies et complémentarités

Les autres synergies sont celles qui sont mises en place dans le cadre des mécanismes de coordination au niveau provincial avec les autres PTFs pour l'approvisionnement des CISM en KIT PEP, l'organisation d'activités phares comme la journée internationale des femmes, la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, les plaidoyers sur des sujets spécifiques. Par exemple au Kasai Oriental, le financement du PAO de la division du genre fédère les PTFs présents (UNFPA, Unicef, Save the Children, Enabel ...). Les engagements des uns et des autres sont transcrits et communiqués.

A Kinshasa, Enabel et Si Jeunesse Savait ont co-financé des actions de promotion de la masculinité positive. On note aussi que le Plan de Travail Annuel de la DEP Genre est financé par plusieurs partenaires notamment ONUFEMMES, UNFPA, Enabel, PNUD.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

Le PLVS n'a pas mené d'action spécifique en lien avec ce thème au cours de cette période. Néanmoins le PLVS reste attentif à la question de la qualité des soins qui implique la prévention, le contrôle de l'infection en milieu hospitalier. Cela passe par une bonne gestion des déchets biomédicaux qui est prise en compte dans des interventions « Santé et Protection Sociale en Santé ».

7.2 Genre

L'inégalité du Genre est une des causes des violences sexuelles. Lutter contre ce fléau consiste donc à promouvoir l'égalité du Genre qui est au cœur de cette intervention. L'intervention vulgarise des modules de sensibilisation sur la prévention des violences sexuelles, IST et VIH6SIDA qui décrit le processus de la construction sociale du Genre. Les messages véhiculés mettent l'accent sur l'égalité entre filles et garçons en termes de droit, de rôles et de responsabilité. Ces thèmes sont également repris dans les campagnes de sensibilisation de proximité ou de masse pour induire un changement de comportement de la population. Au cours de la période de rapportage au moins 3 sessions de sensibilisation de masse par province ont été organisées et ont touché plus de 6000 personnes/ La subvention de la gratuité de la prise en charge des survivantes de violences sexuelle et l'accompagnement juridique et judiciaire contribuent également à un plus grand accès des femmes et des filles aux soins de santé et à la justice en levant les barrières financières.

Une session de sensibilisation de masse a été organisée sur la Masculinité positive en collaboration avec l'ONG si Jeunesse savait et la Cellule Technique de la Masculinité positive (CTM+) du Ministère du Genre. Cette action a eu pour but d'expliquer à plus de 500 élèves le sens de la masculinité positive et de promouvoir des relations saines entre filles et garçons dans un environnement non violent en milieu scolaire.

7.3 Digitalisation

En vue de contribuer à la digitalisation des services des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'intervention, le PLVS a acquis du matériel informatique au profit de ces derniers. Il s'agit des acteurs de la justice (Police, parquet, cours et tribunaux), de la DEP Genre, des divisions provinciales du Genre.

On peut aussi relever l'initiative des jeunes leaders de Mbuji Mayi qui après une formation en lien avec la prévention des VBG ont créé une page Facebook pour sensibiliser leurs pairs.

Des groupes ont été créés sur WhatsApp par les acteurs pour faciliter la référence et contre-référence. Bien que ces actions puissent paraître basiques, elles contribuent à une prise en charge efficace des survivantes. Par exemple à travers ce groupe WhatsApp, l'hôpital Saint Joseph est alerté dès qu'une survivante est identifiée par un acteur, les dispositions sont prises pour l'accueil et les soins.

7.4 Emploi décent

L'intervention PLVS ne travaille pas directement sur l'emploi décent. Tout de même, toutes nos actions de réinsertion sociale et socio-économiques, et scolaire vise à combattre la stigmatisation et donner toutes les chances aux anciennes VVS dans la société. Les emplois décents y font pleinement parties (cf. aussi les synergies avec les interventions FEE). La réinsertion scolaire et socio-économique y contribuera davantage.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Au cours de cette période, le PLVS a enregistré les succès suivants :

- L'introduction du protocole intégré de prise en charge multisectorielle à l'HGR Isangi dans la province de Tshopo a été facilité par l'implication des autorités sanitaires locales
- L'utilisation du plaidoyer comme approche pour induire le changement a permis la mise en place d'un service psychosocial et au recrutement d'une psychologue à l'HGR de Dibindi (Kasai Oriental)
- Les jeunes sont réceptifs aux messages de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive lorsqu'ils sont portés par leurs pairs. Les résultats obtenus à Mbuji Mayi illustrent bien ce constat.
- L'organisation des audiences foraines permet d'obtenir des décisions de justice dans un bref délai. Les résultats obtenus à Gemena sont éloquentes (92% de décisions)
- Le bon fonctionnement des coordinations provinciales permet d'accroître la complétude de la base de données au niveau national

8.2 Les défis

Les défis majeurs rencontrés par le PLVS se situent principalement au niveau opérationnel et stratégique :

- Le retard accusé dans la contractualisation des subsides et des marchés publics affecte l'exécution opérationnelle et financière pouvant remettre en cause les résultats.
- Les inondations répétitives à Isangi ont perturbé les activités et le référencement des cas des aires de santé vers l'HGR
- La difficulté de mobiliser l'expertise publique pour réaliser certaines activités spécifiques sans contrepartie financière a conduit au report et à l'annulation de certaines activités
- La dimension multi-provinciale du PLVS accentue la complexité de sa mise en œuvre
- La modification de la composition du COPIL PLVS à Kinshasa et de son ancrage n'a pas permis la tenue de réunion en 2023.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Le PLVS a investi dans une recherche-action qui a couvert la période 2018-2023 avec comme objectif d'améliorer la qualité de la prise en charge des victimes/survivantes de violence sexuelle en intégrant les spécificités socio-culturelles. Les résultats de cette recherche-action ont été traduits en instructions opérationnelles consignées dans un protocole intégré de prise en charge multisectorielle. Ces résultats ont été présentés en Mars 2023 aux acteurs clés étatiques, PTFs et autres organisations de la société civile. Ces résultats ont été bien accueillis. Le protocole élaboré est utilisé à la Tshopo au centre Alwaleed et à l'HGR Isangi.

La question qui se pose à ce jour est de savoir comment mettre à l'échelle l'utilisation de ce protocole au niveau national y compris dans les zones non couvertes par Enabel. Au cours du séminaire national de présentation des résultats, il a été recommandé d'étendre les zones d'expérimentation du protocole et de documenter les résultats obtenus, cela permettra de faciliter sa reconnaissance et sa vulgarisation au niveau national.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

La synthèse des leçons apprises est reprise dans le tableau ainsi que le public cible potentiellement intéressé par l'enseignement tiré.

Enseignements tirés	Public cible
L'introduction d'innovation dans le fonctionnement des structures partenaires passe par l'implication de l'équipe managériale	PLVS
Le plaidoyer doit faire partie intégrante de nos approches pour induire le changement	PLVS
La paire-éducation est efficace pour aborder les questions de sexualité avec les jeunes	PLVS
La tenue des audiences foraines contribue à la lutte contre l'impunité	Représentation Enabel Gouvernement Congolais Conseil Supérieur de la Magistrature

L'intégration de la prise en charge des victimes de violence sexuelle dans le PMA des centres de santé peut être complémentaire à l'approche CISM	PLVS DPS/ PNSR/ /ZS
---	------------------------

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Au cours de cette période, la logique d'intervention du PLVS n'a pas connu de modification.

Il convient tout de même de signaler la modification de la composition du comité de pilotage de Kinshasa. Avec le démarrage du nouveau portefeuille à Kinshasa, des ajustements à la composition initiale ont été suggérés notamment l'ancrage du COPIL et la présidence.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

A l'exception du COPIL de Kinshasa, tous les autres COPILs (Sud Ubangi, Tshopo et Kinshasa) ont tenu leur réunion ordinaire avec à l'ordre du jour la validation du rapport annuel 2022 et l'approbation de la planification opérationnelle et financière 2023.

Décisions Prises		
Décisions Prises	Période	Source
Approbation du Rapport annuel des résultats PLVS 2022 et de la planification opérationnelle et financière 2022 Tshopo Sud Ubangi ET Kasai Oriental	Avril- Juin 2023	PV COPIL
Approbation de la planification opérationnelle et financière 2023	Avril -Juin 2023	PV COPIL

Action			Suivi	
Action(s)	Resp.	Echéance	Progression	Statut
Organiser un séminaire provincial et national portant sur les résultats de la recherche -action	IM PLVS	Q1 2023	Le séminaire national a été organisé avec succès	Terminé

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

Le PLVS sera dans sa dernière année de mise en œuvre l'année prochaine. A ce stade, il n'est pas envisagé de faire une réorientation stratégique mais plutôt de consolider les acquis et de les capitaliser. L'accent sera mis sur la contractualisation pour les subsides et marchés publics qui accusent un sérieux retard dans le but de booster l'exécution opérationnelle et financière et de garantir l'atteinte de l'Outcome.

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Apporter un appui financier à l'organisation des audiences foraines	Enabel Gouvernement Congolais CSM	Q4 2024
Accélérer la contractualisation des conventions de subside et des MP	IM/ECA Subside et MP	Q2 2024
Anticiper la préparation des conventions de subside et des MP pour la prochaine intervention LVSI	IM/CPro	Q4 2024
Organiser dans les meilleurs délais le COPIL de Kinshasa	IM/PM/CPro	Q2 2024
Revisiter les modalités de mise en œuvre de LVSI pour prioriser de grands subsides et Marchés publics au regard des leçons apprises de la mise en œuvre du PLVS	IM/PM/CPM	Q3 2024

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			X	

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.

C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Le cadre logique n'a pas connu de changement.

10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Fiches de suivi à utiliser dans le cadre d'une démarche réflexive en cours ou une démarche de recherche-action explicite utilisée par l'intervention (*voir guide gestion du contenu*).

Titre Output 1	
Quelle est l'hypothèse de travail (1 phrase) qui donne l'orientation pour arriver à l'outcome intermédiaire ?	
Est-ce que la Théorie de Changement (modèle, principes, valeurs) sous-jacente à l'hypothèse de travail a été développée d'une façon explicite ? ☐ Non ☐ Oui ☐ Changements majeurs apportés au Toc durant l'année ? Si oui : lesquels ? (éventuellement ToC modifiée en annexe)	
Quelles ont été les décisions majeures prises durant l'année pour réaliser le changement sur base de l'hypothèse de travail, et leur justification ? ☐ Décision 1 : ☐ Justification Décision 1 : ☐ Décision 2 : ☐ Justification Décision 2 :	
Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?	
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?	
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, sous quelle forme ?	
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, sous quelle forme ?	

10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
--	-----

Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Juin 2019
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	NA
Missions de backstopping depuis le 01/01/2017	9

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Cf suivi budgétaire RDC 1419111 (voir annexe fichier Excel)

10.6 Ressources en termes de communication

Dans le cadre de la recherche-action réalisée à la Tshopo, un séminaire national a été organisé à Kinshasa en Mars 2023 en vue de présenter les résultats obtenus.

Une vidéo de ce séminaire a été réalisé et présente de manière synthétique les interventions clés des participants. Ce rapport est en cours de vulgarisation auprès des acteurs et autorités compétentes.

Des articles en lien avec les grandes réalisations du PLVS ont été produits et diffusés sur les canaux de communication d'Enabel.

En outre les activités de commémoration de la journée internationale de la femme et la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes ont été diffusés sur les médias locaux et nationaux. L'audience foraine tenue à Gemena a été couverte par la Radio Okapi et relayée par les médias partenaires.